

R. WALTZ

SUR LA 4^e BUCOLIQUE DE VIRGILE

Extrait de la Revue
• LES ÉTUDES CLASSIQUES •
Tome XXVI, N° 1 — 1958

NAMUR
1958

Bibliothèque Maison de l'Orient



162005

A Pierre Louis
en toute amitié
X Walby

LES ÉTUDES CLASSIQUES

TOME XXVI — N° 1

JANVIER 1958

SUR LA 4^{me} BUCOLIQUE DE VIRGILE¹

Mon intention n'est pas d'apporter du nouveau sur cette 4^{me} Bucolique, qui depuis si longtemps a déjà fait couler tant d'encre, mais d'examiner avec précision certains des problèmes qu'elle a soulevés et qui ont provoqué parfois de si singulières controverses². Nous reprendrons, autrement dit, un sujet rebattu, mais sur lequel je crois qu'on peut encore, en toute indépendance d'esprit, jeter en s'y appliquant quelque clarté.

Qu'a voulu faire Virgile et qu'a-t-il fait ? Question fondamentale, qu'il importe d'aborder avant tout sans détours.

Ce qui frappe d'abord, c'est l'originalité de cette Églogue, qui par son caractère, par son ton, et dans une certaine mesure par sa forme, tranche sur le reste du recueil. Elle ne rappelle pas, ou ne rappelle que fort peu, Théocrite. L'invocation du début aux Muses de Sicile, *Sicelides Musae*, y fait naturellement penser (elle semble du reste imitée du refrain du chant funèbre en l'honneur de Bion attribué à Moschos, où le vocatif Σικελικαί... Μοίσαι revient jusqu'à quatorze fois). On peut encore rapprocher la *gens aurea* du neuvième vers de la locution χρύσειοι ἄνδρες, dont Théocrite se sert, au seizième vers de sa 12^{me} Idylle pour suggérer, lui aussi, l'idée d'un retour à l'âge d'or. Mais c'est tout. Cette 4^{me} Églogue n'est pas, d'autre part, un dialogue, ni un chant, amébee ou non, entre deux personnages fictifs mis en scène par le poète, comme le sont six de ses Bucoliques sur 10. Elle n'est pas davantage un monologue, comme ceux de Corydon, de Silène ou de Gallus dans trois autres poèmes du recueil. Elle est unique en son genre.

1. Communication faite à la « Société lyonnaise d'Études anciennes » le 25 mars 1957.

2. Dans sa réponse au discours de réception de Jérôme Carcopino à l'Académie française, André François-Poncet n'a même pas hésité à dire, en rappelant certains vers des plus connus de ce poème, qu'on a à leur propos non seulement « hasardé beaucoup d'hypothèses », mais « écrit aussi beaucoup de sottises ».

Quel genre ? Le définir est assez délicat. Virgile marque lui-même la distance qui sépare cette Églogue des autres lorsqu'il la commence en disant aux Muses siciliennes : *paulo maiora canamus*, autrement dit en les invitant à élever quelque peu le niveau de ses poèmes. Encore ne faut-il pas prendre au pied de la lettre ce *paulo*, qui ne représente qu'imparfaitement la pensée du poète. Son désir de modestie le lui dicte ; mais son véritable sentiment serait beaucoup mieux exprimé par *multo maiora*. Il est trop manifeste en effet qu'il va chercher en quelque sorte à se surpasser lui-même en quittant son terrain bucolique habituel, en le dominant même aussi puissamment que possible. Si l'on se fait aux trois premiers vers du poème, et notamment au troisième :

Si canimus siluas, siluae sint consule dignae,

on pourrait croire que la 4^m Bucolique va être, comme toutes les autres, une églogue d'ordre pastoral, d'un degré simplement supérieur. Il n'en est rien : ces trois vers, de ton vaguement rural, ne constituent en réalité qu'un prélude, tout artificiel, destiné à rattacher pour la forme cette soi-disant Bucolique aux Bucoliques véritables, plus exactement à réduire, au moins en apparence, l'écart qui les en sépare. On n'en retrouvera dans le cours de l'Églogue que certains reflets, plus artificiels encore, dans des parties qui ne feront pas effectivement corps avec le thème principal du poème et n'auront pour objet que de l'étoffer en l'enjolivant.

Qu'avait dans l'esprit Virgile en débutant de la sorte ? Ce n'est pas difficile à saisir, à condition de préciser rigoureusement sa pensée. S'il faut en croire la tradition attestée par Servius, c'est Asinius Pollion qui avait orienté Virgile vers cette poésie de couleur ou d'inspiration pastorale dont Théocrite était le principal modèle. En tout cas, Virgile rend hommage à Pollion, en termes qui confirment presque directement la chose, lorsque dans sa 3^m Églogue il fait dire à Daméas (v. 84 sq.) : « Pollion aime ma muse, si rustique qu'elle soit ; Piérides, nourrissez une génisse pour celui qui lit vos vers » (allusion probable aux lectures publiques instituées par Pollion) :

Pollio amat nostram, quamuis est rustica, musam ;

Pierides, uitulam lectori pascite uestro.

A quoi Ménalque répond en écho, et pour ainsi dire en gradation : « Pollion fait, lui aussi, des vers originaux ; nourrissez un taureau qui déjà frappe de la corne et dont les pieds fassent voler le sable » :

Pollio et ipse facit noua carmina ; pascite taurum,

Iam cornu petat et pedibus qui spargat harenam.

Sur quoi dans la nouvelle réplique de Daméτας le nom de Pollion reparait pour la troisième fois, au vocatif, ce qui en accentue encore l'intention :

Qui te, Pollio, amat ueniat quo te quoque gaudet !

Mella fluant illi, ferat et rubus asper amomum :

« Puisse celui qui t'aime, Pollion, en venir au point où il lui plaît de te voir toi-même parvenu ! (c'est-à-dire, d'après le contexte : puisse-t-il égaler ta glorieuse réputation de poète !). Pour lui que coulent des flots de miel et que d'épineux arbrisseaux produisent de l'amome. »

Il est très clair que Virgile a pour ce protecteur et ami des poètes, poète lui-même, autant d'admiration que de reconnaissance, et qu'il le lui témoigne fortement sous cette forme aussi gracieuse et spirituelle que raffinée. Mais, si Pollion était littérairement un homme de goût et de talent, renommé surtout comme auteur tragique et comme historien, il était en même temps orateur, homme politique, et à l'occasion homme de guerre. Il commanda en effet, comme proconsul, en l'an 39 l'armée qui, en Dalmatie, défit les Parthines. A la suite de quoi et, semble-t-il, à l'instigation de Pollion lui-même, Virgile lui dédia sa 8^me Églogue : « Reçois, lui dit-il, ces vers entrepris sur ton invitation, et souffre que ce lierre s'enlace autour de tes tempes en même temps que les lauriers de la victoire » :

Accipe iussis

Carmine coepta tuis, atque hanc sine tempora circum

Inter uictrices hederam tibi serpere laurus.

Ainsi se termine la dédicace dithyrambique qui précède la lutte poétique de Damon avec Alphésibée.

Il était utile de rappeler ces quelques textes avant d'en venir au texte de la 4^me Églogue, dont ils éclairent manifestement l'inspiration et le but. Virgile était l'obligé et — reconnaissons-le — le thuriféraire amical d'Asinius Pollion. Rien de surprenant par conséquent à ce qu'il lui ait non seulement dédié, mais consacré cette 4^me Églogue au moment où Pollion, en l'an 40, avait la gloire d'être consul, et rien d'étonnant à ce que cette Bucolique ait été d'un ton si différent des autres : Virgile sortait cette fois de son cadre et de son décor habituels pour adopter un style et une allure voisins de ceux de l'hymne et du cantique.

Quel en est le sujet ? Le point de départ, ou plutôt l'intention initiale du poète, ne me paraît faire aucun doute. Virgile lui-même la marque nettement au début de l'Églogue, du vers 4 au vers 17, quand il déclare avec enthousiasme, en termes à la fois allégori-

ques et mystiques, que l'effroyable période des guerres civiles, dont le monde entier a tant souffert, est parvenue à son terme, qu'à ces luttes intestines qui ont si longtemps engendré un état de perpétuelle terreur (*perpetua formido*) et qu'il n'hésite pas à appeler « notre crime » (*scelus nostrum*) succède enfin une ère nouvelle de concorde, de tranquillité et de bonheur pour l'humanité. Ce qui lui donne, comme sans doute à la masse de ses concitoyens, cette espérance, ou mieux cette conviction, cette certitude, c'est, comme Carcopino l'a irréfutablement établi³, la conclusion en cette même année 40 de la paix de Brindes, autrement dit du pacte de réconciliation d'Octave et d'Antoine, qui paraissait éliminer tout risque de nouveaux conflits entre des personnages ou des partis opposés. Or c'est Asinius Pollion, nous le savons, qui, représentant Antoine au moment des négociations et mettant sans doute à profit son autorité consulaire, avait été non pas le seul, mais le principal médiateur entre les deux glorieux triumvirs et était parvenu à calmer leur antipathie réciproque : ce qui n'était pas un mince mérite. L'avenir ne paraissait plus sombre, et l'on put croire, tant le soulagement et la joie étaient grands, que l'apaisement serait définitif et que l'on devait par conséquent à Pollion un bienfait voisin du miracle. Tel fut le sentiment de Virgile, qui tint à lui en rendre hommage, comme poète et comme citoyen. Une antique prophétie de la Sibylle de Cumès spécifiait qu'il y aurait dans l'écoulement des siècles des phases régulières de bonheur et de malheur alternatifs : ne venait-on pas justement d'arriver à l'un des prestigieux tournants qui devaient, après de longues et cruelles épreuves, ramener la félicité sur terre ? Virgile le crut, ou feignit poétiquement de le croire. Il n'hésita pas à proclamer, en écho de la Sibylle, qu'une nouvelle race d'or allait succéder à la race de fer qui était en train de s'éteindre : *ferrea... Desinet ac toto surget gens aurea mundo*. Or c'était à Pollion, à sa haute et sage habileté de conciliateur, qu'on devrait l'accomplissement de cette sublime prédiction. Aussi était-ce un devoir qui s'imposait en quelque sorte à un poète du génie de Virgile que de le célébrer en de telles circonstances avec la plus vive ardeur, en vers dignes de passer à la postérité. Il ne fallait pas toutefois tomber dans l'excès, exalter les mérites de son cher Pollion au point de le porter aux nues, de l'encenser comme un dieu, d'avoir l'air de se prosterner à ses pieds. Aussi Virgile, incapable d'un tel manque de mesure et de goût, profita-t-il d'une conjoncture sans grande importance en elle-même, mais qui lui fournissait un biais des

3. Virgile et le Mystère de la IV^e Églogue, pp. 107 et suiv.

plus heureux : la naissance d'un fils de Pollion. Car, si l'âge d'or reparaisait effectivement, qui donc en bénéficierait avant tout, le verrait fleurir et s'épanouir, contribuerait pleinement à cet épanouissement, sinon la génération nouvelle ?

Que telle soit la position d'esprit de Virgile, quelques vers de la première partie de l'Églogue le marquent on ne peut plus nettement. Par exemple le vers 7 : « Voici qu'une nouvelle génération descend des hauteurs du ciel » :

Iam noua progenies caelo demittitur alto.

Puis les vers 11-12 : « C'est précisément sous ton consulat, Pollion, que débutera cette ère glorieuse et que les mois de la grande année⁴ recommenceront leur cours » :

Teque adeo decus hoc aevi, te consule, inibit,

Pollio, et incipient magni procedere menses.

Enfin, les vers 15-17, inspirés par cette idée, que le fils de Pollion sera un aussi grand homme que son père, héritera en quelque sorte de sa gloire et la continuera en la surpassant encore. N'osant pas, ne voulant pas aller jusqu'à diviniser directement Pollion, Virgile tend à le diviniser dans la personne de son fils : « Cet enfant, dit-il, aura part à la vie des dieux, il verra les héros mêlés aux divinités, on l'y verra mêlé lui-même, et il gouvernera le monde pacifié grâce aux vertus paternelles » :

Ille deum uitam accipiet diuisque uidebit

Permixtos heroas et ipse uidebitur illis,

Pacatumque reget patriis uirtutibus orbem.

Si nous négligeons quelques difficultés de détail et si nous passons outre aux discussions qu'elles soulèvent inévitablement, rien de plus clair, de plus frappant, de plus décisif que tout ceci. Il en ressort en tout cas que, vue dans son ensemble, la 4^{me} Bucolique n'a rien d'une énigme, qu'il y faut voir sans contredit une œuvre d'actualité, inspirée par des événements contemporains, d'ordre historique et d'ordre familial combinés.

Une question que nous ne pouvons éluder est celle de savoir qui est ce fils de Pollion : l'aîné Asinius Gallus, ou son frère puîné, Asinius Saloninus. Mais, à mon sens, aucune hésitation n'est possible. Il s'agit d'Asinius Gallus, comme l'atteste Asconius Pedianus, qui tenait du reste la chose de la bouche de Gallus lui-

4. La « grande année » sibylline, qu'on appellerait plus justement « le grand cycle », et sur laquelle nous ne possédons que des notions assez vagues (cf., entre autres, Cicéron, *De Natura deorum*, II, 51-52 ; et Servius, *ad Aen.*, III, 284).

même⁵, et comme le confirme la *Chronique* de saint Jérôme⁶ (probablement d'après le *De Viris illustribus* de Suétone). Accord complet par conséquent entre ces documents anciens. Jusqu'à Servius, qui, quatre siècles après Virgile, déclare dans son Commentaire, sans indiquer sa source, que l'enfant de la 4^{me} Églogue est Asinius Saloninus. Or Asinius Saloninus devait ce cognomen à la ville de Salone, en Dalmatie, que Pollion, devenu proconsul, prit aux Parthines non pas en 40, mais en l'an 39. De plus, ce Saloninus mourut en bas âge : d'après Servius lui-même, « *inter ipsa primordia* » ; huit jours après sa naissance (*nono die*), d'après les *Scholia Bernensia*, qui le dépeignent en outre comme un monstre si mal conformé qu'il n'était pas né viable. Mais, même s'il avait dû vivre, eût-il été judicieux, voire même correct, de la part de Virgile d'attribuer au second fils de Pollion une destinée divine, au détriment de son aîné ?

D'Asinius Gallus, né vraisemblablement en 40 (quoique la chose ait été parfois contestée⁷), nous savons qu'il eut une vie politique importante, qu'il fut consul en l'an 8, puis proconsul d'Asie deux années plus tard. Peu importe qu'il n'ait hérité ni de la dignité de caractère ni des capacités intellectuelles de son père, qu'il ait été rongé d'orgueil et d'ambition, que finalement Tibère, qui voyait en lui un rival dangereux et haïssable, l'ait fait condamner à mort et torturer⁸. Cet avenir-là, Virgile ne pouvait évidemment le prévoir, — pas plus qu'il ne pouvait prévoir une reprise de la rivalité entre Antoine et Octave conduisant à la bataille d'Actium, — et d'ailleurs lui-même devait bien se douter, au fond, combien son horoscope était hardi et hasardeux⁹. Mais les raisons qui l'avaient porté à en faire le thème de son Églogue l'emportaient, nous avons vu pourquoi, sur toute autre considération.

Revenons au texte du poème. Son sujet posé, Virgile entre en matière et commence par en développer la donnée suivant un plan

5. Serv. Dan., in *Buc.*, IV, 11 : *Asconius Pedianus a Gallo audisse se refert hanc eclogam in honorem eius factam.*

6. *Olymp.* 198, 2 : *Caius Asinius Gallus, orator, Asinii Pollionis filius, cuius etiam Virgilius meminuit...*

7. Cf. Carcopino, *op. cit.*, p. 168. — Il se pourrait que Gallus soit né en 41, alors que Pollion n'était encore que consul désigné ; mais c'est peu probable, puisqu'il figure dans l'Églogue comme un enfant nouvellement né. (Notons à ce propos que le « *nascenti* » du vers 8 ne signifie pas que l'enfant est en train de naître, mais bien qu'il est né récemment : c'est simplement un équivalent poétique de *recens nato*, imposé ici par la prosodie.)

8. Cf. Tacite, *Annales*, I, 12 ; IV, 71 ; VI, 23 ; Dion Cassius, LVIII, 3 ; 23.

9. Notons ici que la tardive substitution de Saloninus à Asinius Gallus, telle que nous la rencontrons chez Servius, vient peut-être précisément de la carrière désastreuse, sinon déshonorante, d'Asinius Gallus et du mauvais souvenir qu'en gardait la postérité.

aussi simple qu'artificiel : il va passer en revue les différentes phases successives de l'existence future de son héros. De Pollion, interpellé, comme nous l'avons vu, au vers 10, il ne sera plus question. Une seule fois, au vers 26, une allusion sera faite en passant aux « *facta parentis* », aux exploits du père de l'enfant. Mais c'est désormais l'enfant lui-même qui est directement interpellé par le poète et qui le sera jusqu'au bout de l'Églogue, c'est-à-dire durant 46 vers, dont un petit nombre seulement sortiront du banal et du conventionnel et seront animés d'un véritable souffle lyrique. C'est à l'enfant, appelé *puer* au vers 18, *parue puer* au vers 60, que tout le corps du poème est, peut-on dire, dédié et expressément destiné.

Du vers 18 au vers 25, il s'agit de la première enfance. Puisque c'est une première enfance de l'âge d'or, le petit enfant dans son berceau ne verra, ne sentira autour de lui que des fleurs et des feuillages merveilleux et surabondants, lierre, baccar, colocasie, acanthe ; les chèvres rentreront d'elles-mêmes au bercail, leurs mamelles gonflées de lait ; d'énormes lions ne feront plus peur aux troupeaux ; les serpents périront, les plantes vénéneuses aussi ; l'amome assyrien poussera partout.

Du vers 26 au vers 36, adolescence. L'enfant a appris à lire, il s'instruit, son éducation morale se développe ; les plaines se couvrent peu à peu d'épis tendres et dorés, des grappes vermeilles pendent aux ronces sauvages, le miel coule de l'écorce des chênes. Cependant tout n'est pas fini : quelques vestiges subsistent de l'ancienne perversité humaine, qui font que l'on continuera à affronter la mer sur des navires, qu'une nouvelle expédition des Argonautes aura lieu, et même qu'une nouvelle guerre éclatera, avec un nouvel Achille qui sera envoyé contre Troie (apparemment contre une nouvelle Troie).

Ne nous attardons pas sur d'aussi singulières fictions. Du vers 37 au vers 47, l'enfant sera parvenu à l'âge d'homme. A ce moment tout sera accompli : plus le moindre voyage sur mer, plus aucune entreprise de navigation commerciale, car « tout terrain produira tout » (*omnis feret omnia tellus*) sans que l'on ait besoin de recourir au hoyau, à la serpe, à la charrue. De même, on n'aura plus besoin de teindre la laine, car la toison du bélier prendra d'elle-même la couleur de la pourpre ou du safran, celle des agneaux une teinte écarlate.

Il faut en arriver aux deux vers suivants (48-49) pour retrouver enfin un écho vibrant de la prophétie initiale. Virgile s'adresse ici de nouveau d'une manière directe et saisissante à l'enfant devenu homme, pour l'exhorter, en termes grandioses, à accomplir

le sublime destin auquel il le croit voué : « Aborde, lui dit-il, — le moment en sera venu, — les grands honneurs (c'est-à-dire la filière du *cursus honorum*), ô chère postérité des dieux, grand prolongement de Jupiter » :

*Adgredero o magnos (aderit iam tempus) honores,
Cara deum soboles, magnum Iouis incrementum*

N'insistons pas sur l'hyperbole, qui fait de l'enfant, non pas à vrai dire un dieu, mais une sorte de semi-divinité ou d'auxiliaire, de coadjuteur, de la divinité suprême.

Puis vient ceci, plus émouvant encore, en raison de l'intervention jaillissante, imprévue, de la personne même du poète (v. 50-54) : « Vois graviter la pesante voûte du firmament, et la terre, et la vaste étendue des mers, et la profondeur du ciel ; vois de quelle allégresse est saisi l'univers entier à l'approche de la nouvelle époque. Ah ! que d'une longue vie il me reste alors quelques jours encore et assez de souffle pour que je puisse célébrer tes hauts faits » :

*O mihi tum longae maneat pars ultima uitae,
Spiritus et quantum sat erit tua dicere facta !*

Nous savons que ce rêve de Virgile fut, à tous les points de vue, fort loin de se réaliser, puisqu'il mourut prématurément en l'an 19, c'est-à-dire quand Gallus n'avait encore qu'une vingtaine d'années. Mais le souhait qu'il est en train de faire avec tant de ferveur lui remue l'âme profondément et lui inspire encore les quelques vers suivants : « Ni Orphée ni Linus ne me surpasseraient alors par leurs chants ; Pan lui-même, s'il prenait l'Arcadie pour juge, aurait beau se mesurer à moi, Pan lui-même devrait s'avouer vaincu. »

Les quatre vers qui viennent ensuite et qui terminent l'Églogue sont encore, à leur manière, une autre preuve de l'émotion dont il est saisi, un autre effet marquant de sa sensibilité d'homme et de poète. Ces quatre vers (60-64), dont le sens a donné lieu, comme on sait, à plus d'une discussion, me semblent avoir eu pour origine un scrupule très délicat, et très honorable aussi, de Virgile. Il n'avait fait jusqu'à présent aucune allusion à la mère de l'enfant, cette mère peu connue à la vérité, mais dont nous savons cependant qu'elle s'appelait Quintia et qu'elle donna successivement à Pollion quatre enfants, trois garçons et une fille¹⁰. S'étant adressé au début du poème (nous avons vu dans quels termes) au père

10. Cf. Pauly-Wissowa, t. II, col. 1587. — Notons que le *cognomen* donné à Asinius Gallus lui venait de son grand-père maternel L. Quintius Gallus.

de Gallus, Virgile tient à rendre aussi un bref hommage à la mère, avant d'en clore tout à fait le développement. Aussi revient-il en quelque sorte sur ses pas, abandonne-t-il ses prévisions et ses prédictions antérieures, et s'adresse-t-il de nouveau à l'enfant nouvellement né, au petit enfant au berceau : « Commence, lui dit-il, à reconnaître ta mère à son sourire, cette mère qui durant neuf mois [en latin, dix mois] a eu tant de désagréments à supporter ; commence, petit enfant¹¹. » Puis il ajoute poétiquement, symboliquement : « Celui à qui ses parents n'ont pas souri (*cui non risere parentes*¹²), jamais dieu ne le jugera digne de sa table, jamais déesse de sa couche. » Avertissement curieux, fait pour inciter à la réflexion.

De cet examen sommaire de la 4^me Bucolique que résulte-t-il ? que ressort-il de cette succincte analyse ? D'abord que c'est, répétons-le, une œuvre d'actualité, mais où l'imagination du poète dépasse de beaucoup la réalité des faits ; une œuvre d'actualité, mais de ton volontairement pathétique et de couleur volontairement mystique. Je crois pouvoir dire aussi que nous tenons la vérité sur les intentions du poète. Avant tout, glorifier Pollion, mais le glorifier d'une manière en quelque sorte indirecte, infiniment plus discrète, plus réservée, plus habile aussi, et moins compromettante pour la dignité de l'auteur, que s'il lui avait purement et simplement dressé, pour célébrer son brillant consulat et l'étonnante dextérité de son intervention diplomatique à Brindes, un piédestal l'élevant à la hauteur des dieux. User à cet effet d'un détour, qu'offraient et que justifiaient les circonstances, en mettant au premier plan le fils de Pollion, enfant nouveau-né, qui semblait appelé à hériter de la gloire paternelle, et qui pouvait la surpasser,

11. Il s'agit certainement du sourire de la mère à l'enfant, et non du sourire de l'enfant à la mère : l'antithèse entre ce sourire et les « *fastidia* » qu'elle a subis durant la gestation suffirait à le prouver. La suite du texte vient du reste à l'appui (cf. la note suivante).

12. *Cui non risere parentes* est le texte authentique des manuscrits de Virgile, qu'il faut certainement conserver. Se laisser égarer par l'altération que lui a fait subir Quintilien en le citant (*Instit. orat.*, IX, III, 8) est une maladresse à éviter. — A titre de curiosité, rappelons que l'interprétation que j'adopte fut certainement aussi celle de Racine. Il s'est en effet manifestement souvenu de ce passage de Virgile en faisant dire à Ériphile (*Iphigénie*, acte II, sc. I) :

« Remise dès l'enfance en des bras étrangers,
Je reçus et je vois le jour que je respire
Sans que mère ni père ait daigné me sourire. »

Puis, un peu plus loin (sc. III) :

« Moi, qui de mes parents toujours abandonnée,
Étrangère partout, n'ai pas même en naissant
Peut-être reçu d'eux un regard caressant. »

s'élever, quand viendrait son tour, au rang des plus grands bienfaiteurs et des plus grands héros de l'humanité. Autre intention, complémentaire : encourager cet enfant, en lui décrivant d'avance son avenir au sein de cette génération qui verra reflourir l'âge d'or. Il est à craindre malheureusement que ces promesses virgiliennes et ces éloges anticipés, qui allaient jusqu'à lui certifier qu'il était fait pour gouverner l'univers (v. 15) : « *pacatumque reget patriis uirtutibus orbem* », aient contribué à enfler l'orgueil naturel de Gallus et à le précipiter au contraire vers ses funestes déboires et son effroyable chute finale. L'erreur de Virgile était d'ailleurs fondamentale, puisque la paix de Brindes ne fut qu'une trêve de brève durée et que le régime républicain, auquel sa pensée restait attachée, était près de toucher à son terme. Prédire et prévoir font deux. Et si Virgile se donne ici le rôle de prophète sibyllin, on peut dire qu'il commet une imprudence majeure. Son patriotisme l'égare, en attendant qu'il lui inspire, beaucoup plus heureusement, ses *Géorgiques* et son *Énéide*.

Si nous voulons maintenant porter un jugement d'ensemble sur la valeur littéraire de cette 4^me Bucolique, disons qu'elle n'était vraiment pas faite, malgré quelques vers admirables d'inspiration et de facture, pour la réputation qu'on lui confère généralement. Affaire de goût peut-être ; mais je la trouve, quant à moi, notablement inférieure à toutes les autres Bucoliques de Virgile, auxquelles elle ressemble si peu. Au premier abord elle en domine le recueil ; elle y est, en réalité, plutôt noyée. Ne perdons pas de vue surtout que sa partie centrale, qui occupe à elle seule 30 vers (sur 63), sans être précisément en désaccord avec le début et la fin, est d'une tonalité tout à fait différente et ne dépasse guère les mérites d'un ingénieux devoir d'écolier : ces trois étapes successives de la vie du jeune enfant, qui s'étendront de sa naissance jusqu'au moment où il atteindra l'âge des grandes magistratures, sont dépeintes — il faut en convenir — de la façon la plus artificielle, la plus conventionnelle et la plus gauche. Elles refroidissent et la curiosité et l'émotion éventuelle du lecteur ; elles les interrompent à tout le moins, les suspendent, à la manière d'une longue parenthèse, jusqu'à ce que la tonalité initiale reparaisse, avec un élan nouveau, à partir du vers 48. Il apparaît en somme que Virgile, embarrassé pour étoffer sa Bucolique et la construire, se laissa aller à suivre un plan qui pouvait lui sembler logique, mais qui mêlait au thème essentiel du poème de trop faciles et de trop factices floritures.

Je ne cherche aucunement par là à rabaisser cette œuvre, si originale, si belle et même si saisissante par endroits, mais simple-

ment à la jauger, à en déterminer aussi exactement que possible le caractère et la valeur. Ce qu'il y a de plus extraordinaire assurément, c'est que cette œuvre, dont le sujet est si nettement précisé par le poète lui-même, malgré certaines imprécisions de détail, ait pu donner lieu à tant d'interprétations fantaisistes et manifestement erronées. Je ne parle pas de ceux qui ont cru voir dans l'enfant, non pas un fils récemment né de Pollion, mais bien un enfant à naître, et donc de sexe incertain, d'Octave et de Scribonia, enfant qui ne fut autre que leur fille, la trop célèbre Julie. Cette opinion singulière a beau avoir eu pour partenaire et pour défenseur un homme d'esprit aussi juste et aussi fin que Gaston Boissier¹³, il est trop clair qu'elle n'est pas seulement dénuée de vraisemblance, mais qu'elle a l'air d'une gageure contre le plus simple bon sens. Je ne pense guère non plus à ceux qui ont imaginé qu'il s'agissait de Marcellus, fils d'Octavie et futur mari de Julie, de ce Marcellus dont Virgile devait, quinze à vingt ans plus tard, déplorer si splendidement la mort prématurée au VI^me livre de l'*Énéide*¹⁴; ni à ceux qui ont mis en avant Alexandre Hélios, le fils naturel d'Antoine et de Cléopâtre, qui ne vit le jour, avec sa jumelle, Cléopâtre Sélééné, que quatre ans après le consulat de Pollion. Ni enfin, dans un autre genre, à ceux qui n'ont voulu voir dans le nouveau-né de la 4^me Églogue qu'une personnification allégorique de la paix de Brindes, ou encore de l'*Énéide*, dont Virgile aurait dès ce moment conçu la composition et l'exécution. Autant d'identifications si insoutenables, si extravagantes, si absurdes même pour la plupart — et j'en passe — qu'elles ne font guère honneur à leurs inventeurs, quels qu'ils soient. Elles ne donnent même pas envie de rire.

Mais était-il plus raisonnable, plus excusable, de voir en Virgile, poète païen, un précurseur inconscient du christianisme, dans son Églogue une prophétie, vaguement parente de celles de la Bible, dans l'enfant, qu'il semble bien avoir vu de ses propres yeux, à qui s'adresse en tout cas sa vaticination sibylline, Jésus en personne, Jésus, qui ne vint au monde que quarante ans plus tard? Quand et comment une telle interprétation naquit-elle? C'est ce qu'il nous reste à examiner, afin d'en apprécier strictement la valeur et la portée.

Aucun doute, à mon avis, sur la source première de cette interprétation messianique de la 4^me Bucolique. Elle émane du quatrième

13. *La Religion romaine d'Auguste aux Antonins*, t. I, p. 227.

14. Opinion récemment reprise par Jacques Perret dans *Virgile, L'homme et l'œuvre*, p. 44.

vers de l'Églogue, qui, après les trois vers du prélude aux Muses siciliennes, marque très fortement l'entrée de Virgile dans son véritable sujet :

Vltima Cumaevi uenit iam carminis aetas.

« Voici venu le dernier âge annoncé par les prophéties de Cumes. » Virgile se place là en quelque sorte sous le couvert de la Sibylle de Cumes, et ce vers est comme une estampe qui irradie pour ainsi dire sur le poème entier. Or les Sibylles, celle de Cumes comme celle d'Érythrée, ayant été chez les païens douées d'un don de prophétie surhumain et, peut-on dire, miraculeux, il n'est pas trop surprenant qu'une telle évocation ait éveillé chez certains chrétiens la pensée que Virgile, écho de la Sibylle de Cumes, ait été lui-même imprégné d'une sorte de souffle prophétique rappelant, dans une faible mesure, il est vrai, celui qui animait les prophètes hébraïques de la complexion d'Isaïe. De là le caractère chrétien ou préchrétien prêté par eux à la Bucolique tout entière : car, une fois orienté de la sorte, leur esprit pouvait attribuer sans beaucoup de peine à l'enfant Jésus, ne fût-ce qu'à titre symbolique, tout le détail des descriptions et des prédictions de Virgile.

C'est Lactance, au troisième siècle de notre ère, qui le premier, semble-t-il, eut l'idée de voir ainsi en Virgile « le premier des Latins qui ait été sur la voie de la Vérité » : *nostrorum primus Maro*, écrit-il au livre I^{er}, chapitre 5, de ses *Diuinae Institutiones*, *non longe fuit a Veritate*. Assertion à l'appui de laquelle il ne cite d'ailleurs pas la 4^{me} Bucolique, mais quelques vers tirés de l'*Énéide* (VI, 724 sqq.) et des *Géorgiques* (IV, 224 sqq.). C'est seulement dans une autre partie du même ouvrage, au livre VII, chapitre 24, qu'il cite en passant, toujours dans le même esprit, treize vers empruntés à la 4^{me} Bucolique. Mais ces vers sont loin d'être choisis parmi les plus originaux et les plus expressifs du poème : ils sont pris dans la description, si gauchement pittoresque, des différentes étapes successives de l'âge d'or. Et Lactance les reproduit en outre de la manière la plus bizarre. Sa prétendue citation n'est pas en effet un fragment découpé tel quel dans le texte de Virgile : c'est un mélange de vers pris çà et là auxquels il s'efforce de donner de l'unité¹⁵, autrement dit un centon de vers qui se suivent dans l'ordre que voici : v. 38-41 ; 28-30 ; 42-45 ; 21-22. Quoi qu'il en soit, Lactance, s'inféodant au quatrième vers de l'Églogue, n'hésite pas à

15. Il y a même un de ces vers, le v. 28, qu'il modifie légèrement pour le mieux lier à ce qui précède : à « *Molli paulatim* » il substitue : « *Tunc etiam molli* ».

penser et à avancer, sans aucune preuve positive, que Virgile s'exprime là conformément aux oracles de la Sibylle de Cumès (*secundum Cumeae Sibyllae carmina*). S'il ne la formule pas expressément, Lactance suggère, somme toute, l'idée que la Sibylle et Virgile ont l'un après l'autre prédit l'ère nouvelle qui débiterait avec la naissance du Christ.

Cette idée, ainsi lancée, de rattacher Virgile au christianisme devait rapidement faire fortune. Bien des esprits en furent frappés et insensiblement exaltés, au premier rang desquels se place l'empereur Constantin. Il y a d'autant moins lieu d'en être surpris que Constantin avait avec Lactance des relations familières et qu'il fit même de lui le précepteur de son fils Crispus. Ce fut Constantin, bien plus que Lactance lui-même, qui entendit établir et démontrer la mystérieuse inspiration chrétienne de Virgile. A la suite de sa *Vie de Constantin*, Eusèbe, rappelons-le, a reproduit, traduit en grec, un discours qu'il attribue à Constantin en personne, discours démesuré, mais fort curieux, et dont le fond et l'intention, à défaut de la forme et du mode d'expression, sont certainement authentiques. Or, aux chapitres 19 à 21 de ce discours adressé *ad sanctorum Coetum* (en grec τῷ τῶν ἁγίων Συλλόγῳ), autrement dit prononcé devant une réunion de saints personnages, qui fut sans doute le concile de Nicée, Constantin interprète délibérément, je dirais presque autoritairement, la 4^me Bucolique, dont il cite un grand nombre de passages, comme une sorte d'oracle de celui qu'il appelle avec admiration « le prince des poètes latins », qu'il invoque également à plusieurs reprises en l'appelant le plus sage des poètes (ὦ σοφώτατε ποιητά). D'après lui, Virgile annonce d'une manière allégorique, à la fois évidente et dissimulée (φανερῶς τε ἄμα καὶ ἀποκρύφως), la venue au monde du Christ. Et il se fait fort de le démontrer, en procédant à une longue analyse systématique de la 4^me Bucolique, d'où il ressort que Virgile, quoique n'étant pas prophète, a révélé d'avance dans cette Églogue, sous une forme énigmatique propre aux poètes, le mystère de la naissance et de la bienfaisance du Sauveur. Il y aurait dans cet abondant développement plus fantaisiste que méthodique, dans cette argumentation véritablement romanesque, bien des détails extraordinaires à relever, si tel était notre sujet. Retenons simplement que d'après Constantin, si Virgile dissimule ou plutôt travestit ainsi la vérité, c'est par prudence, afin de ne pas se faire réprocher par les dirigeants de l'État romain, qui lui reprocheraient de renier les croyances nationales traditionnelles. Il serait donc, au fond, parfaitement conscient de son rôle et de ce qu'on pourrait appeler sa mission de préchrétien. Et concluons que c'est bien en

définitive Constantin qui, ayant apparemment subi l'influence de Lactance, se trouve être historiquement le principal responsable de cette explication aussi hardie que tendancieuse de la 4^me Bucolique¹⁶.

Une chose qui m'étonne beaucoup, c'est l'attitude que l'on a coutume de prêter à saint Augustin, en l'adjoignant, sans réserve ni réticence, à Lactance et à Constantin. Non que saint Augustin, en présence du texte de Virgile, soit tenté de rejeter l'explication de Constantin. Il voudrait au contraire pouvoir y adhérer sans scrupule. Mais on le sent visiblement embarrassé pour concilier cette interprétation avec le sens normal et littéral de la 4^me Bucolique. Il en parle dans trois de ses écrits. En premier lieu dans une lettre à Volusianus (lettre 137, § 12), où il paraît pleinement acquis à l'interprétation messianique : « Ce que dit Virgile, déclare-t-il, nous le voyons tous à présent (*Nunc ergo quod Maro ait, et omnes uidemus*) : l'amome assyrien pousse partout¹⁷ ; et quant à l'aide que nous apporte la grâce dont le Christ est imbu, c'est lui formellement (*ipse est omnino*)

Quo duce si qua manent sceleris uestigia nostri,

Irrita perpetua soluent formidine terras. »

Je passe sur *Quo duce* substitué à *Te duce* du texte de Virgile (le sens serait le même). Il n'en est pas moins vrai qu'il y a là une fausse ponctuation et un contresens, *te duce* devant être en réalité rattaché au vers précédent et s'appliquant, non pas certes au Christ, mais à Pollion, en reprise du *te consule* du début de la phrase, que la métrique ne permettait pas de reproduire ici¹⁸. Il est également clair que les *sceleris uestigia nostri* sont les derniers vestiges du crime romain des guerres civiles, et non les péchés dont l'humanité reste marquée et dont le Christ se fera le rédempteur.

16. Rappelons que, d'après certains commentateurs, le responsable en question ne serait pas Constantin, mais Eusèbe lui-même, qui aurait fabriqué de toutes pièces le discours qu'il prête à Constantin. On peut relire à ce propos avec intérêt l'article consacré par Sainte-Beuve (*Portraits littéraires*, t. III, pp. 461 sqq.) à l'étude de P.-J. Rossignol sur *Virgile et Constantin le Grand*. Mais cette façon de voir, reprise depuis par divers érudits, est à mon avis purement gratuite et contraire à la vraisemblance.

17. Ou, comme traduisaient autrefois beaucoup plus librement les Bénédictins de Saint-Maur : « Les parfums du Levant naissent dans nos campagnes. »

18. Nous savons si Virgile aime les répétitions, à la fois lyriques et oratoires, de ce genre et si elles abondent dans ses Bucoliques. C'en est, à sa manière, une de plus, le mot *dux* ayant ici, comme le mot *consul* auquel il sert de synonyme, une signification politique, et non, comme certains l'ont arbitrairement soutenu, une valeur militaire (cf. Carcopino, *op. cit.*, pp. 182 sq.). — Cf. Ovide, *Trist.*, I, II, 103 (en parlant d'Auguste) : *Hoc duce si dixi felicia saecula.*

Mais, si malencontreuse que soit une pareille argumentation, la pensée de saint Augustin est nette et cadre ici parfaitement avec celle de Constantin.

Dans une autre de ses lettres, la lettre 258 adressée à Martianus, saint Augustin reconnaît de même expressément (§ 5) que Virgile a dû pressentir la venue du Sauveur. Car il n'y a que le Christ, affirme-t-il de nouveau, à qui puissent s'adresser ces deux vers : *Te duce, si qua manent*, etc. Mais poursuivons : saint Augustin relève ensuite, à l'appui de la même thèse, le fait que Virgile reconnaît en propres termes, au vers 4, qu'il s'en est référé à la Sibylle de Cumès, « étant donné que *peut-être* cette prophétesse avait, elle aussi, entendu en esprit quelque chose sur l'unique Sauveur du monde et qu'elle se trouva dès lors tenue d'en faire la révélation : *quoniam fortassis etiam illa uates aliquid de unico Salvatore in spiritu audierat, quod necesse habuit confiteri.* » Que l'on pèse ce *fortassis*, on aura déjà un léger indice de l'incertitude de saint Augustin.

Mais cette incertitude est encore plus marquée dans le passage du *De Ciuitate Dei* (l. X, chap. 27) où saint Augustin donne à entendre que Virgile a effectivement parlé du Christ, d'une manière sans doute poétique et voilée, puisque c'est sous le couvert d'un autre personnage (*quia in alterius adumbrata persona*), mais cependant en toute vérité (*ueraciter tamen*), si l'on rapporte au Christ lui-même (*si ad ipsum referas*) ces deux vers : « *Te duce*, etc. » Il faut, en citant ce texte, se garder de le tronquer, ou de ne pas donner à ces quatre mots : « *si ad ipsum referas* » leur valeur indubitablement concessive (= *en admettant que, si tant est que* l'on rapporte au Christ en personne ces deux vers). Le moins qu'on puisse dire, c'est que saint Augustin, sans rejeter aucunement cette interprétation messianique, hésite néanmoins à voir là une allusion formelle et indiscutable à la personne et à l'action du Christ. Après quoi, plus catégorique encore ici que dans sa lettre à Martianus, il s'applique, deux phrases plus loin, à décharger Virgile de la responsabilité d'une telle prédiction, en l'attribuant délibérément à la Sibylle. Il dit en effet, en propres termes, que Virgile indique lui-même qu'il n'a *en tout cas* pas obéi en ceci à une inspiration personnelle (*Nam utique non hoc a se ipso dixisse Vergilius indicat*) lorsqu'au quatrième vers de cette même Églogue il déclare : « *Vltima Cumaei uenit iam carminis aetas* » ; d'où il ressort *sans aucune hésitation possible* qu'il n'a fait que reproduire ce qu'avait autrefois annoncé la Sibylle de Cumès : « *unde hoc a Cumaea Sibylla dictum esse incunctanter apparet.* » — Tout cela pourrait se résumer ainsi : Je veux bien voir là, si l'on y tient,

une prophétie préchrétienne, secrètement marquée d'un sceau divin, mais Virgile n'en a pas eu conscience ; il s'est fait, sans plus, l'écho fidèle de la Sibylle, qui, elle, avait eu chez les païens un don de prophétie surnaturel. Nous sommes loin, par conséquent, des affirmations formelles de Lactance et de Constantin, aux yeux de qui Virgile, s'il n'était pas précisément chrétien, se trouvait déjà pourtant placé au seuil du christianisme, en avait le sentiment, et, selon Constantin, ne le dissimulait que par prudence.

Le cas de saint Jérôme, beaucoup plus indépendant d'esprit, qui ne confondait pas crédulité avec croyance religieuse, et qui possédait à fond Virgile, est évidemment beaucoup plus net. Il n'a pas les scrupules de saint Augustin, ne tâtonne pas, ne cherche pas à concilier l'inconciliable. Tout au contraire. Seul, il est vrai, parmi les Pères de l'Église, mais cela même attesterait sa lucidité et sa fermeté intellectuelles, il conteste l'interprétation messianique dans un passage fort expressif de sa lettre 53 (§ 7) à Paulin de Nole. Il vient, dans les lignes qui précèdent, de s'insurger avec la dernière vigueur contre ceux de ses pareils (*de meis similibus*) qui traitent l'Écriture sainte comme ils traiteraient la littérature profane, s'imaginant que leurs paroles, quelles qu'elles soient, représentent la loi de Dieu (*legem Dei*), appropriant à leur sentiment personnel des témoignages incongrus (*ad sensum suum incongrua aptant testimonia*), détournant glorieusement de leur sens les textes qu'ils commentent (*quasi grande sit, et non uitiosissimum, dicendi genus deprauare sententias*), et tirant à eux l'Écriture malgré la résistance qu'elle leur oppose (*et ad uoluntatem suam scripturam trahere repugnantem*). Il s'agit donc là de gens d'Église qui altèrent, qui faussent, victimes d'une habitude acquise, le sens de l'Écriture sainte, en la commentant avec autant de liberté et d'audace que s'il s'agissait d'une œuvre littéraire ordinaire. Et ceci amène saint Jérôme, en quelque sorte par contrepartie, à faire allusion aux interprétations de textes profanes auxquels on s'ingénie à donner, en en forçant le sens, une signification chrétienne. Il donne d'abord comme exemples, sur une note ironique, les centons d'Homère et de Virgile fort répandus à cette époque : « Quasi non legerimus homerocentonas et vergiliocentonas » (*comme si nous n'avions pas lu les centons homériques et les centons virgiliens*). Et il poursuit, toujours du même ton, en rappelant les différents passages de Virgile qu'on a coutume d'invoquer — à contresens — pour soutenir que Virgile était « un chrétien sans le Christ » : « *ac non sic etiam Maronem sine Christo possimus dicere christianum, quia scripserit* » (*et comme si nous n'étions pas capables d'aller en pareille matière jusqu'à déclarer Virgile chrétien,*

sous prétexte qu'il a écrit) :

Iam redit et Virgo, redeunte Saturnia regna,

Iam noua progenies caelo demittitur alto »,

— alors que la Vierge en question, expressément rapprochée de Saturne, n'est autre qu'Astréa, fille de Thémis et déesse, elle aussi, de la justice, qui avait séjourné sur la terre parmi les hommes, au temps de l'âge d'or¹⁹ ; — sous prétexte encore « qu'il a fait parler le Père au Fils en ces termes :

Nate, meae uires, mea magna potentia solus »,

— alors qu'en réalité ces paroles (*Aen.*, I, 664) sont adressées par Vénus à Cupidon ; — sous prétexte enfin « qu'il a dit, après les paroles du Sauveur sur la croix :

Talia perstabat memorans fixusque manebat »,

— alors qu'il s'agit ici (*Aen.*, II, 650) d'Anchise qui refuse avec obstination à Énée de l'accompagner quand il s'apprête à quitter Troie.

Il importe, soit dit entre parenthèses, d'éviter ici un contresens, facilement commis, qui consiste à traduire : « comme si nous ne pouvions pas dire Virgile chrétien parce qu'il a écrit, etc.²⁰ » Que ce soit là prendre le texte de saint Jérôme à contre-pied, la suite le prouve suffisamment : « Ce sont là, continue-t-il, des enfantillages, qui rappellent le jeu des charlatans : enseigner ce que l'on ignore, mieux encore — pour parler avec malignité — ne pas même savoir qu'on ne sait pas : *puerilia sunt haec et circulatorum ludo similia, docere quod ignores, immo, ut cum stomacho loquar, nec hoc quidem scire, quod nescias.* » — De ce texte on peut également rapprocher à titre accessoire un passage de sa lettre 22 à Eustochium, fille de son amie Paula, où il critique (§ 29) avec son habituelle virulence certaines idées ou superstitions féminines : « quid facit... cum Euangeliiis Maro ? » (qu'à de commun Virgile avec les Évangiles ?). — La position de saint Jérôme, grâce à son indépendance et à sa lucidité d'esprit, est donc parfaitement nette : c'est un enfantillage, voisin de la charlatanerie, que de faire de Virgile un chrétien avant la lettre.

Mais il est trop certain que la voix de saint Jérôme ne fut pas écoutée, peut-être à cause de ce qu'elle avait de satirique et de

19. Cf. *Ov.*, *Metam.*, I, 149 : et uirgo caede madentes. Vitima caelestum, terras Astraera relquit ? et *Stace*, *Theb.*, XI, 132 : Virginis almae ; *Silu.*, I, 42 : Astraera alma. — Dante, de son côté, mettant ce passage de Virgile dans la bouche de *Stace* (*Purgat.*, XXII, 71), rend « Virgo » par *Giustizia*.

20. Il ne serait pas d'ailleurs impossible que ce second *non* ait été introduit dans le texte par un lecteur ou un copiste maladroit, qui ait cru « rectifier » la phrase en en inversant le sens.

mordant, et que les restrictions de saint Augustin elles-mêmes, peut-être mal saisies, ne produisirent, si discrètes et si tempérées qu'elles fussent, aucun effet sensible. Si bien que le moyen âge honora, adora presque Virgile à l'égal des prophètes bibliques ; que Dante se fit dans sa *Divine Comédie*, au chant XXII du *Purgatoire* (v. 61 sqq.), l'écho de cette pieuse tradition médiévale, en représentant Stace comme converti au christianisme par Virgile ; que Victor Hugo ne résista pas à la tentation de la reprendre à son tour dans une dizaine de vers, d'ailleurs fort bien venus, de ses *Voix Intérieures*. Sans parler de savants, comme Salomon Reinach ou Norden, qui, par des chemins plus ou moins détournés (l'orphisme, les religions égyptiennes par exemple), s'y sont intrépidement ralliés, et des nombreux éditeurs des *Bucoliques* dont les uns, devant un problème de cette nature, n'ont pas osé prendre position, et dont les autres, même s'ils ont cru prudent d'y renoncer, n'ont visiblement abandonné qu'à regret l'interprétation messianique. Que penserait Virgile de tout cela ? Il est vrai que ce grand exégète de la Bible que fut le P. Lagrange, emboîtant en quelque sorte le pas à saint Jérôme, avait fait paraître dans la « *Revue Biblique* » en 1922 cet article célèbre intitulé *Le prétendu messianisme de Virgile*, qui méritait d'être, sur ce point capital, absolument décisif.

René WALTZ,

Professeur honoraire de la Faculté des Lettres de Lyon.
